

Jun 2023  
N° 34



# *S'DORFBLÄETTEL*

## *Au fil des saisons*

*MITTELSCHAEFFOLSHEIM*



## LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Les années se suivent et commencent à se ressembler. Il fait chaud au printemps et en été les précipitations se font rares. Ces situations appellent à une adaptation de tous, que ce soit pour nos plantations ou pour la protection des personnes. Il conviendra de faire attention aux enfants, aux personnes âgées, handicapées ou souffrantes pour les aider à surmonter sans encombre ces périodes chaudes. En cas de fortes chaleurs, elles sont **spécialement exposées au risque de déshydratation**. **N'hésitez pas à assurer une prévention efficace pour ces personnes comme pour tous : se rafraichir, s'éventer, s'hydrater et se mettre à l'ombre.**

Le manque d'eau dans nos nappes phréatiques alsaciennes n'est pas encore d'actualité, mais ne négligeons pas cet aspect à moyen et à long terme. Chacun de nous a un rôle à jouer dans l'utilisation optimale de l'eau tout en maintenant la beauté paysagère de notre territoire. La commune s'y attache et plante des végétaux peu consommateurs d'eau, un article y est dédié page 5 de ce numéro. Une citerne à eau de 5000 litres sera enterrée à côté du futur atelier communal. Les gouttières des toitures de l'ancien et du nouvel atelier seront reliées à cette citerne et l'eau de pluie ainsi récupérée permettra d'arroser les massifs communaux.

Plusieurs manifestations ont eu lieu à Mittelschaeffolsheim, qu'elles soient communales ou associatives. J'aimerais remercier toutes celles et ceux qui participent à l'animation de notre beau village, que ce soit lors de la journée citoyenne ou lors des animations associatives.

Ce numéro	Page
LE MOT DU MAIRE	2
TRANQUILLITÉ VACANCES	3
CIVISME	3
PLUI	4
PLHI	4
LE FLEURISSEMENT	5
PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE	6
CHASSE AUX ŒUFS	7
JOURNÉE CHAMPÊTRE	8
JOURNÉE CITOYENNE	9
LES CARNETS DE MITTEL	10
INFOS PRATIQUES	10

Profitons de cet espace de vie et de proximité auquel nous appartenons et dans lequel nous est donnée la **possibilité de se rencontrer et de s'épanouir, de s'investir et de créer des liens.**

Je vous souhaite de passer un bel été et vous attends, **avec l'équipe municipale, à l'apéritif républicain du 14 juillet à 11 heures à la salle communale.**

Alain WACK

Suivez l'actualité et les alertes de votre Commune avec l'application gratuite **PanneauPocket** ou sur ordinateur [app.panneaupocket.fr](http://app.panneaupocket.fr)

Disponible gratuitement sur   

## TRANQUILLITÉ VACANCES - LE SERVICE PUBLIC À VOTRE SERVICE

Pendant toute **absence prolongée de votre domicile**, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

**GENDARMERIE**  
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Votre inscription doit être effectuée **au plus tard la veille du départ**.

A l'aide d'un compte FranceConnect vous pouvez vous inscrire à l'opération avec le service en ligne suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>.

Vous avez également la possibilité de vous rendre **à la gendarmerie de Brumath** pour vous inscrire. **L'accueil du public est assuré du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.** Téléphone : 03.88.51.10.47.

Une fois la démarche complétée, vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance. **Vous êtes contacté par la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.**

## LE CIVISME EST L'AFFAIRE DE TOUS

Dans la vie quotidienne, le civisme constitue un élément indispensable du "bien vivre ensemble". Il se fonde sur la reconnaissance et le respect de l'autre. Un effort de chacun contribuera à une amélioration certaine de la vie de tous.

### PROPRETÉ

La propreté doit être une préoccupation constante de chacun.

Elle tient une place essentielle dans l'image que notre commune projette auprès des usagers et des visiteurs de passage. Il est recommandé que **chacun nettoie devant chez soi**.

En modifiant certains comportements, en prévenant ces gestes trop courants d'incivilité, en ne jetant pas, mais parfois en ramassant, nous contribuons à l'embellissement de notre cadre de vie.

### RÉDUCTION DES DÉJECTIONS CANINES

Pour préserver la propreté du village et le cadre de vie des résidents, la municipalité sensibilise les propriétaires de chiens à l'hygiène des espaces publics. **Des bornes canines sont à votre disposition à tous les endroits stratégiques de promenade.**

**Les propriétaires d'animaux** et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des logements concernés et du voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif (notamment les colliers anti-aboiement) dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive, sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux.

### RÉDUCTION DES NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, ou scies mécaniques, peuvent être effectués, selon la réglementation nationale, durant

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h (sauf réglementations autres).



## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) a débuté. Ce document unique remplacera tous les documents d'urbanisme existants (PLUi, PLU et CC) de notre territoire et s'appliquera aux 36 communes de la CAH d'ici 2025.



L'année 2022 a permis à toutes les communes de participer à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi, document qui définit les grandes orientations de notre projet de territoire. L'année s'est clôturée par des débats au sein de chaque conseil municipal, permettant de formuler des remarques, demandes de modifications ou questions sur le document. Par la suite, le PADD amendé a été débattu collégalement en Conférence des Maires puis en Conseil Communautaire le 30 mars dernier.

Un travail d'envergure nous attend pour 2023 : la traduction règlementaire du PADD, et donc de notre projet de territoire, à travers le zonage et le règlement écrit du PLUi. Ces pièces réglementaires vont fixer précisément les règles opposables à tous pour l'exécution de travaux ou constructions sur le territoire de chaque commune.

Aujourd'hui, trois documents constitutifs du PLUi (diagnostic territorial, état initial de l'environnement et PADD) sont donc finalisés, bien qu'ils puissent toujours évoluer à la marge jusqu'à son approbation. Afin de vous présenter leur contenu et plus largement la procédure d'élaboration du PLUi, une réunion publique est organisée par la CAH : Mercredi 28 juin de 19h à 21h à l'Hôtel de ville de Brumath.

A partir du mois de juin, une exposition itinérante circulera également dans l'ensemble des mairies de la CAH. Les dates d'installation dans notre mairie vous seront communiquées ultérieurement.

Tous les documents sont consultables sur le site internet dédié au PLUi, régulièrement mis à jour : <https://plui.agglo-haguenau.fr/>. Une version imprimée de ces documents sera également disponible en mairie ainsi qu'un registre permettant de recueillir vos remarques sur cette démarche.



## PLHI (Programme Local de l'Habitat Intercommunal)

Approbation du Programme Local de l'Habitat Intercommunal, gage d'une offre adaptée de logements pour toutes les catégories de la population.

Le projet de PLHI arrêté le 10 novembre 2022, qui a reçu un avis favorable du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), a été approuvé.

Il témoigne d'une excellente collaboration entre les communes, les partenaires et les habitants.

Les programmes de développement s'articulent avec équilibre avec les dispositifs de réhabilitation du parc ancien (PIG, OPAH).

Il sera mis à disposition dans toutes les communes, au siège de la CAH (au CAIRE à Haguenau) et à la préfecture.



## FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Comme vous l'aurez constaté fin mai, des nouvelles plantes ont progressivement pris place dans notre commune.

Vous y trouverez principalement des variétés qui nécessitent moins d'arrosage étant donné que nous avons fait face en 2022 à des interdictions d'arrosage durant les périodes les plus chaudes de l'été.

La commission fleurissement qui s'est réunie début mars 2023 a fait le choix des variétés suivantes :

Pour le mur du cimetière : lavandes, marguerites et feuillage vert retombant.



Pour les pots devant la Mairie et devant l'arrêt de bus : verveine (plusieurs coloris) et feuillage retombant.



Pour le rond-point : les marguerites sont à l'honneur en attendant que les travaux débutent fin automne à cet emplacement, agrémentées par quelques plants de sedum blancs.

Pour l'entrée de la salle communale : lavande et sedum blanc ont été rajoutés aux fougères existantes.

Pour la plate-bande vers Mittelhausen : un rajout de quelques plants de lavandes a été fait.

Dans les 12 pots géants répartis dans la commune : vous trouverez des coquelourdes, des marguerites et des plants de patates douces (*Ipomea batatas*).

Nous espérons qu'une météo moins chaude que l'année dernière permettra un meilleur épanouissement de ces différentes espèces.



Les choix des coloris se sont faits par rapport au cercle chromatique mettant en valeur les associations de couleurs (soit un tiers de la même couleur, soit les couleurs opposées face à face) . Les tons choisis pour l'ensemble de la commune sont violets, jaune pâle et blanc (sans compter le vert des feuillages).



## DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



Depuis plusieurs années, le **Slime, dispositif de diagnostic et d'accompagnement** des ménages en précarité énergétique, propose, en lien étroit avec les travailleurs sociaux, des visites à domicile de diagnostic énergétique auprès des ménages en difficulté de paiement de leurs factures énergétiques, ou en situation de restriction voire privation de chauffage, ainsi qu'une sensibilisation aux écogestes.

**Le Slime permet aussi d'orienter les ménages vers les dispositifs adaptés** en cas de problèmes liés au bâti (aides aux travaux, éradication logement insalubre et non décent, médiation avec les bailleurs).



**CLER RÉSEAU  
POUR LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE**

Ce dispositif, cofinancé par le CLER - Réseau pour la Transition Énergétique, vise particulièrement les ménages en difficulté de paiement de **leurs factures d'énergie et qui souhaitent améliorer leur confort en maîtrisant leurs consommations et factures.**

L'équipe du Slime, composée de 2 agents, intervient sur le territoire bas-rhinois hors Eurométropole de Strasbourg.

Elle réalise des diagnostics socio-techniques à domicile.

Pour les demandes de visite, la fiche de liaison à utiliser est téléchargeable sur le site Internet de la **Collectivité européenne d'Alsace** :

<https://www.bas-rhin.fr/action-sociale-et-sante/difficultes-logement/formulaire-slime/>

Toutes les demandes sont à adresser à [slime@alsace.eu](mailto:slime@alsace.eu)

### Réalisation des visites

**Les ménages bénéficient de 2 visites sur site en 3 mois, et la mise en œuvre d'un suivi renforcé, si la situation le nécessite.**

Dans tous les cas, lors de la prise de rendez-vous : il est demandé au ménage de préparer les **documents nécessaires (si le donneur d'alerte ne les a pas transmis)** : le revenu fiscal doit être obligatoirement fourni, les factures sur 1 an permettent d'évaluer la consommation du foyer.

Les règles sanitaires sont indiquées aux ménages afin de procéder à la visite dans les meilleures conditions.

Lors des visites, en fonction du diagnostic, les chargés de visite remettent aux ménages des petits **équipements adaptés (mousseurs, thermomètre, ampoules...).**

Un lien avec le travailleur social est assuré. Un **compte-rendu est envoyé au donneur d'alerte et remis au ménage**. Il est précisé que ce compte-rendu est fourni à titre informatif et ne constitue pas un **rapport d'expertise technique, juridique ou financier.**

Vous pouvez consulter ici les modalités concernant les conditions de ressources : <https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/>.

Pour toutes questions sur la lutte contre la précarité énergétique, Christine FRALEU, Cheffe de projet Lutte contre la Précarité Énergétique, se tient également à votre disposition ([christine.fraleu@alsace.eu](mailto:christine.fraleu@alsace.eu), tél. 03 88 76 68 33 / 06 21 04 62 19).



## CHASSE AUX ŒUFS ORGANISÉE PAR L'ACF MITTEL

Cette manifestation, devenue culte, est très attendue des parents et des enfants. Dès le samedi après-midi et par temps pluvieux, de nombreux bénévoles ont aménagé le terrain de football en y installant des décors, bottes de pailles, tonnelles, tables, bancs, ... pour permettre aux 145 enfants inscrits de participer à la chasse aux œufs du dimanche 2 avril 2023.



Par un temps radieux et munis d'une « liste de courses » ils se sont élancés par groupe d'âge, les petits (moins de 6 ans) en premier puis les grands (6 ans et plus) pour garantir à chaque enfant de repartir avec un minimum de chocolats. Le troisième tour, destiné à tous les enfants, a permis à chacun de compléter son butin jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien.

Les deux lapins géants et la mini ferme (lapins, poules, veaux et moutons) installés pour l'occasion ont ravi petits et grands. Nous remercions nos sympathiques bénévoles toujours très impliqués ainsi que les propriétaires des animaux mis à disposition de l'ACF Mittel le temps de l'activité : Gilbert SCHLEMMER pour les poules et les lapins, Félix Meyer pour les agneaux et Augustin WACK pour le petit veau.



Par ailleurs, la petite restauration proposée a permis aux participants de s'attarder et de profiter de ce premier soleil de printemps.



## JOURNÉE CHAMPÊTRE LE 11 JUIN 2023 PAR L'ACF MITTEL

Dès que les premiers rayons de soleil illuminent l'étang, les membres bénévoles, dont certains ont passé la nuit sur place afin de surveiller les installations, s'activent pour que tout soit prêt.

Les premiers pêcheurs arrivent dès 9 heures, impatients d'en découdre avec les truites pesant entre 400 g et 1,5 kg, immergées la veille. Le top départ pour le premier tour de pêche est donné à 10h30. Il y aura quatre tours en tout. Les 45 pêcheurs, maximum de la capacité, installés autour de l'étang, vont faire de belles prises tout au long de la journée. À partir de midi, après un apéro convivial, le succulent bœuf à la broche, accompagné de salades et de spaetzles, remporta un énorme succès avec près de 150 repas servis. Les amateurs de frites, saucisses, merguez et autre knacks, ont également trouvé leur bonheur.



À 13h30, la pêche au canards et le chamboule-tout ont été très appréciés par les plus jeunes. La tombola dotée de nombreux lots a fait 25 heureux gagnants. Merci encore aux généreux donateurs. Il n'y a eu aucun perdant, puisque chaque ticket était accompagné d'une jolie petite plante ou d'une petite fiole de liqueur.

La formidable météo a contribué pleinement au succès de cette journée. Appréciée de tous, **cette très attendue manifestation s'est terminée** dans la soirée avec beaucoup de bons souvenirs et un fort désir de revenir en 2024.





## JOURNÉE CITOYENNE LE 6 MAI 2023



Le samedi 6 mai 2023, a eu lieu la journée citoyenne organisée par la municipalité. 40 habitants du village étaient présents aux différents ateliers proposés, à savoir :

- démontage du mur du jardin communal (les moellons de ce mur en grès se désolidarisaient, représentant un risque d'effondrement sur le trottoir),
- peinture de décorations de Pâques (vous les découvrirez en 2024),
- désherbage du cimetière (désherbage mécanique dans le respect de l'environnement),
- ramassage des déchets en bordure de route aux alentours du village (bonne nouvelle, le nombre de déchets collectés est en diminution).

**C'est vers midi que tout ce petit monde a convergé vers l'étang pour se restaurer.**

Après ce repas offert par la commune pour remercier les bénévoles, chacun est reparti en se donnant rendez-vous pour une prochaine édition.



## Les carnets de Mittelschaeffolsheim

Naissances

WEPIERRE EVA est née le 17 avril 2023

IMBS Noah est né le 11 juin 2023

Grand anniversaire

Notre doyen, Paul GAN-GLOFF a fêté ses 95 ans le 20 juin 2023



## INFOS PRATIQUES

Marriages

Renaud BAGATHA et Amandine SIMUNEK le 3 juin 2023

Ludovic FISCHER et Maillys LAAS le 16 juin 2023

Décès

Jean MOSTER décédé le 29 mars 2023

Toutes nos félicitations à Ludovic, conseiller municipal et son épouse Maillys



## WEEK-END JUMELAGE LA HOUBLONNIÈRE 2023

Les 8, 9 et 10 septembre 2023 nous accueillerons nos amis Normands dans le cadre du jumelage de notre commune avec La Houblonnière (Calvados). Leur dernière visite en Alsace remonte à avril 2017 et nous avons le plaisir d'aller en Normandie en mai 2019. Pour ce nouveau week-end de rencontre et d'échange l'ACF Mittel a concocté un programme des plus alléchant. Nos amis viendront à 18 et seront accueillis dans des familles de Mittelschaeffolsheim. L'ACF Mittel prendra en charge financièrement les activités de ce week-end pour les accueillants. Les personnes qui n'accueillent pas pourront néanmoins participer à toutes les manifestations proposées dont vous trouverez le détail ci-dessous :

- déjeuner du samedi midi suivi de la visite du musée MM Park à La Wantzenau pour 40 €/pers, à réserver avant le 28 août.
- la soirée dîner spectacle du samedi soir au Royal Palace à Kirrwiller, 100 €/pers, à réserver avant le 14 juillet.
- le repas choucroute du dimanche midi à la salle de Mittelschaeffolsheim, 25€/pers, à réserver avant le 4 septembre.

Les réservations sont à faire auprès de Didier GRUBER (06 01 02 01 18).



A MITTELSCHAEFFOLSHEIM  
(SALLE COMMUNALE)

2023 CROSS  
TRAINING



Tous les mercredis soir (à partir du 6 septembre 2023)  
19h30 à 20h15 (45 minutes)  
À partir de 8€/cours  
Inscription auprès de Philippe Hammer  
06.08.81.39.14  
Perscoach67@gmail.com



## LE CERVEAU, LE COMPRENDRE POUR MIEUX EN PRENDRE SOIN (+60 ANS)

Souvent notre cerveau nous inquiète : des oublis du quotidien, un mot sur le bout de la langue ou un doute sur le nom d'une personne sont autant de signes bénins et pourtant anxiogènes. Chacun peut encore agir sur son cerveau et l'aider à fonctionner de manière plus efficace.

Cet atelier est gratuit. Il se déroulera les lundis 11, 18, 25 septembre et 2, 9, 16 octobre 2023 de 10h00 à 12h00 à la mairie.

Places limitées. Inscrivez-vous auprès de la mairie.



## FÊTE NATIONALE

Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux ont le plaisir de vous convier à un apéritif républicain offert par la municipalité le **vendredi 14 juillet 2023 à 11h à la salle communale.**



## Comité de rédaction :

Martine CLAUDON, Laurette DIEBOLD, Didier GRUBER, Mélissa LAGEL, Nicolas LAUGEL, Carmen SCHLEMMER et Alain WACK.

Mairie de Mittelschaeffolsheim

15 rue Principale

67170 MITTELSCHAEFFOLSHEIM

Téléphone : 03 88 51 26 00

Messagerie : [mairie.mittel@orange.fr](mailto:mairie.mittel@orange.fr)

## Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 18h

Imprimé par la commune en 250 exemplaires  
ISSN : 2970-2240

## ÉPICERIE SOLIDAIRE DE BRUMATH - COLLECTE DE CARTONS À OEUFS

Une alerte a été lancée le 31 mai 2023, via PanneauPocket, afin de rassembler en urgence des cartons à oeufs vides pour permettre à l'épicerie solidaire "La Fraternité" de Brumath la distribution des oeufs réceptionnés sans emballage.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette collecte, grâce à vous 25 cartons à oeufs vides ont été déposés le 7 juin 2023, permettant ainsi la distribution de près de 300 oeufs aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Ne jetez pas vos cartons à oeufs vides, une nouvelle collecte est organisée car les besoins sont importants. Vous pouvez les déposer le :

- samedi 1<sup>er</sup> juillet chez Laurette DIEBOLD au 18 rue Principale (un panier sera à votre disposition pour les y déposer),
- à la Mairie, aux horaires d'ouverture.

Ils seront apportés à l'épicerie solidaire le mercredi 12 juillet 2023.